

Lettre ouverte

Avignon, le 05/02/2026

ALERTE MDPH



Madame la Présidente,

Suite à l'analyse du questionnaire distribué à l'ensemble des agents de la MDPH, la CGT souhaite vous alerter solennellement sur la situation extrêmement préoccupante que traversent aujourd'hui les équipes de la MDPH, service public essentiel placé sous votre responsabilité.

Malgré la réorganisation engagée et l'audit des risques psychosociaux, la situation ne cesse de se dégrader. Les agents comme les usagers en paient chaque jour le prix.

Les retards s'accumulent à toutes les étapes du traitement des demandes : transmission, numérisation, instruction, évaluation.

Des centaines de mails en attente, des dossiers invisibilisés dans la GED, des délais de traitement atteignant jusqu'à 8 mois et plus. Ces délais provoquent des ruptures de droits pour des publics déjà vulnérables.

Les agents, eux, sont en souffrance manifeste :

- Surcharge chronique de travail,
- Injonctions contradictoires,
- Pressions chiffrées,
- Postes non remplacés,
- Précarité contractuelle,
- Suspension du télétravail sans justification réelle,
- Dégradation continue des conditions d'exercice des missions.

Au service accueil, première porte d'entrée des usagers, aucun renfort n'est prévu malgré l'augmentation des sollicitations.

Au service évaluation, les recrutements sont inexistantes alors que les départs s'enchaînent.

Dans le secteur enfant, il est désormais demandé de traiter des dossiers sans visites ni évaluations complètes, ce qui interroge gravement la légalité, l'équité et l'éthique professionnelle.



Syndicat Cgt des Personnels du Département de Vaucluse

Plus grave encore, des consignes conduiraient à renouveler ou rejeter des demandes sans véritable évaluation pluridisciplinaire. Si ces pratiques se confirmaient, elles constitueraient une atteinte directe aux droits des personnes handicapées et mettraient les agents en grande insécurité professionnelle et juridique.

Cette situation n'est pas seulement organisationnelle. Elle est politique.

Quand les moyens humains ne suivent pas l'augmentation constante des demandes, le service public se dégrade mécaniquement. Ce ne sont ni les agents ni les usagers qui en sont responsables. Aujourd'hui, les équipes sont épuisées, démoralisées, et beaucoup ne croient plus être entendues.

La CGT vous demande donc des engagements immédiats et concrets :

- Un plan d'urgence de recrutements et de remplacements des postes vacants
- Des renforts pérennes à l'accueil et à l'évaluation ;
- La fin des consignes dégradant la qualité des évaluations ;
- Le respect des missions professionnelles et du cadre légal ;
- Le rétablissement du télétravail lorsque les tâches le permettent ;
- Une concertation réelle avec les représentants du personnel ;
- Un calendrier précis suite à l'audit RPS, avec mesures correctives effectives.

La MDPH n'est pas un service administratif ordinaire. Elle conditionne l'accès aux droits fondamentaux de milliers de personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Laisser se dégrader son fonctionnement revient à fragiliser les plus vulnérables de notre Département.

Nous vous demandons une rencontre rapide afin d'apporter des réponses claires aux agents et aux usagers.

Dans l'attente d'actes forts et responsables, nous continuerons à défendre les droits des personnels et la qualité du service public.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre détermination syndicale.

Amandine Laugier
Secrétaire générale